

**Liège, les 24, 25 et 26 novembre 2015**  
**Les enfants et les parents face à la menace de suicide en famille**  
Avec Marco VANNOTTI (de Neuchâtel, Suisse)

## Présentation

Il ne peut y avoir de réflexion sur la menace de suicide ou sur le suicide sans développer un questionnement éthique sur les responsabilités qui échoient aux proches et aux thérapeutes à l'égard de l'être humain en souffrance.

Face aux menaces de suicide des parents, les enfants font preuve d'une étonnante loyauté à leur égard. Ils renoncent à vivre leur vie pour préserver celle du parent en détresse.

La menace de suicide entretient la peur : la peur de voir les liens à jamais rompus et, en conséquence, le sentiment d'avoir la responsabilité de garder l'autre en vie. C'est une responsabilité écrasante pour un enfant. Comment ne pas se sentir impliqué, tourmenté, impuissant lorsque un parent menace de s'ôter la vie ? C'est alors que l'enfant protège et renonce à être protégé : sa loyauté se situe au cœur même de ses stratégies « pulsionnelles » de survie, les siennes propres et celles de sa famille.

La responsabilité du thérapeute – ni plus ni moins que celle des proches – ne peut pas concerner le devoir maintenir l'autre en vie. Il a à prendre position. Si l'homme a le droit de vivre, qu'en est-il de son devoir de se garder en vie ?

## Déroulement du séminaire

Par une alternance entre des exposés théoriques et des réflexions cliniques à propos des situations amenées par les participants du groupe, ce séminaire en groupe restreint d'une durée de trois jours permettra d'aborder différentes questions qui peuvent se poser, par exemple :

- Quelles sont les dynamiques familiales où un parent menace de se suicider ?
- Quelles sont les dynamiques familiales où un enfant menace de se suicider ?
- Quelles modalités d'intervention mettre en œuvre pour prendre en charge un patient suicidaire et sa famille ?
- Comment soutenir une famille après suicide d'un des membres
- Comment favoriser la reconstruction à plus long terme des liens familiaux qui ont été mis à mal par cet acte irréversible ?
- Comment, en tant que professionnel, surmonter le suicide d'un patient ? Comment dépasser les sentiments de culpabilité, d'incompétence, de trahison, de colère pour pouvoir continuer à travailler avec les autres patients ? Comment entrer en relation avec la famille du patient décédé dans ces circonstances ?
- Etc.

## Public cible

Cette formation est réservée aux professionnels qui travaillent avec des **familles** et qui ont reçu une formation à **l'approche systémique**.

## Moyens pédagogiques

Exposés théoriques, supervisions de situations amenées par les participants.

## Présentation du formateur

Marco VANNOTTI est médecin, psychiatre, thérapeute familial, a enseigné aux Universités de Neuchâtel et Lausanne, formateur au CERFASY de Neuchâtel et à l'école de Psychothérapie Mara Selvini Palazzoli de Milan.

## Informations pratiques

Liège, **les mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 novembre 2015**, de 9h30 à 17h00.

Inscription individuelle : 335 € (415 CHF) - Prix par convention (formation continue en France) : 480 €

# Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- Ou bien par Internet via notre site [www.parole.be](http://www.parole.be) ;
- Ou en utilisant le bulletin ci-dessous ;
- Ou en nous envoyant ces informations sur papier libre à Parole d'Enfants (Paris ou Liège) ;
- Ou encore par courrier électronique à [info@parole.be](mailto:info@parole.be).

Parole d'Enfants - [info@parole.be](mailto:info@parole.be)

En Belgique > 50, rue des Eburons B-4000 Liège - Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tel 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

Formation choisie : .....

Lieu et dates : .....

Nom : ..... Prénom : .....

## ADRESSE PRIVEE :

Rue : ..... N° : ..... Ville : .....

Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Fax..... e-mail : .....

## ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution : .....

Rue : ..... N° : ..... Ville : .....

Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Fax..... e-mail : .....

J'effectue un virement européen sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (depuis la France, le Luxembourg, la Belgique ...)

J'effectue un virement belge sur le compte 775-5905658-28 (depuis la Belgique)

Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif (inscription par convention en France)

J'envoie un chèque de..... à l'ordre de "Parole d'Enfants" (depuis la France)

J'effectue un versement sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern (depuis la Suisse)

Je désire recevoir une facture établie au nom de .....

Adresse de facturation : .....

.....

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

## En cas d'annulation

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE .....

## Association Parole d'Enfants

En Belgique > 50, rue des Eburons B-4000 Liège Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

[www.parole.be](http://www.parole.be)